



Appel à projets 2022

Recherche clinique en ophtalmologie et ophtalmo-pédiatrie

La Fondation VISIO, pour l'aide aux enfants et aux adultes déficients visuels, soutiendra, cette année 2021, un ou plusieurs projets de **recherche clinique**, pour une enveloppe globale de 250 000 €, dans les domaines des **pathologies de la RÉTINE**, des **NEUROPATHIES OPTIQUES**, des **affections NEURO-OPHTALMOLOGIQUES** et de **L'OPHTALMO-PÉDIATRIE**.

Le montant financier demandé pour chaque projet **ne peut dépasser 85 000 €**.

Au sein d'une même institution, les porteurs de projet d'une même équipe ne peuvent soumettre **qu'un seul projet par équipe et par appel à projets**.

Public concerné : chercheurs ou médecins travaillant dans un établissement public ou privé français et domicilié en France (laboratoire, unité de recherche, centre hospitalier universitaire) et ayant un projet de recherche clinique original.

(NB : les dossiers s'appuyant sur des études animales ne peuvent pas candidater).

Les dossiers de candidature peuvent être obtenus en contactant directement la Fondation VISIO par mail : contact@fondation-visio.fr

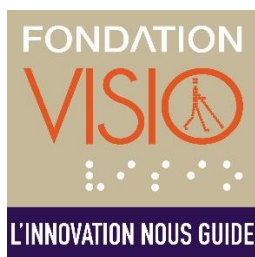
Outre la qualité scientifique du projet et de l'équipe candidate, la Fondation VISIO s'attachera à respecter un équilibre dans les thématiques de recherche des projets soumis.

La sélection s'effectuera en deux étapes

1/ **la première étape**, de **présélection**, choisira les projets pertinents, en adéquation avec la vocation de la Fondation, par évaluation des lettres d'intention des candidats, dont la date limite de réception à la Fondation VISIO est fixée au **lundi 25 avril 2022 à 13h00**.

Les lettres d'intention (formulaire transmis par la Fondation VISIO) doivent être adressées par mail à :

appelprojetoph2022@fondation-visio.fr



2/ la seconde étape

Les candidats présélectionnés sur leur lettre d'intention pourront ensuite soumettre :

- leur **dossier scientifique complet rédigé en anglais**
- ainsi qu'une **fiche synthétique de présentation de la recherche rédigée en français**

à partir des formulaires transmis par la Fondation VISIO, au plus tard le **jeudi 28 juillet à 13h00**, en les adressant par mail à :

appelprojetoph2022@fondation-visio.fr

Les dossiers sont relus et évalués par une commission scientifique composée d'experts des domaines de recherche concernés par cet appel à projets, ainsi que par des reviewers internationaux.

Communication des résultats

Les résultats de l'appel à projets seront communiqués par mail à chaque porteur de projet.

Les résultats de la sélection finale seront communiqués fin janvier 2023.

L'aide financière sera effective dès l'obtention des autorisations administratives et sanitaires (CPP, ANSM, DGS, CNIL) et signature de la convention de collaboration (soutien financier à un programme de recherche scientifique).

Modalités pratiques de soumission des lettres d'intention et des dossiers scientifiques

Pour être recevables, tous les fichiers envoyés à la Fondation devront respecter strictement le libellé suivant :

la mention **OPH2022**, suivie du **nom du porteur de projet**, du nom de **l'établissement promoteur**, du **nom du document**, et **date** de dernière modification, soit :

OPH2022_DUPONT M_CHU xxxxxxxxxx_lettre intention_12042022

Les documents doivent être envoyés dans un format de traitement de texte : .DOC

Si vous souhaitez joindre des documents dont l'original n'est pas électronique (autorisations officielles, devis...), utiliser une version numérisée au format JPG, TIFF ou PDF et intitulée :

OPH2022_Nom porteur projet_Nom établissement promoteur_Nom document_Date